

---

# Entre fleuve et océan : le port antique de Rezé / Ratiatum (Loire-Atlantique)

Jimmy Mouchard\*<sup>1</sup> and David Guitton\*<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université de Nantes – Université de Nantes – 1, quai de Tourville BP 13522 44035 Nantes Cedex 1,  
France

<sup>2</sup>Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) – INRAP – 7, rue de Madrid  
75008 Paris, France

## Résumé

La commune de Rezé est localisée au fond de l'estuaire de la Loire et en rive sud du fleuve, face à la ville de Nantes-*Condevicnum*. Selon Ptolémée (*Géographie*, II, 7), Rezé-*Ratiatum* est située en territoire picton. La Loire constitue en effet, si l'on en juge par les sources écrites (Strabon, *Géographie*, IV, 2, 1), une frontière naturelle entre deux provinces, la Lyonnaise et l'Aquitaine, et entre deux cités, celle des Pictons et celle des Namnètes. L'agglomération occupe un important carrefour de voies terrestres, fluviales et maritimes et se développe le long du fleuve sur environ 50 hectares à son apogée au IIe siècle de notre ère (superficie qu'il faut probablement doubler en prenant en compte les quartiers suburbains).

Les fouilles conduites depuis 2005 dans le quartier de Saint-Lupien, à l'extrémité orientale de la ville, ont permis de confirmer l'existence d'aménagements portuaires, relativement modestes dans un premier temps (appontements en bois ?), puis bien plus imposants à partir de la fin du Ier siècle. Un vaste chantier de construction s'ouvre alors avec l'édification d'un épais mur de berge en pierre, qui prend appui contre une rupture de pente naturelle. Au droit de deux rues du quartier commercial et artisanal adjacent, ce mur s'élargit sous la forme de vastes terrasses artificielles, qui s'avancent en direction de l'eau. Ces dernières sont construites en pierre et bois, suivant une technique de caissons juxtaposés (une quinzaine d'identifiés). Pour l'heure et pour simplifier, l'ensemble monumental, se résumant à une alternance de quais chainés à des murs de berge, a été reconnu puis étudié sur plus de 150 m de long et jusqu'à 30 m de large.

L'un des quais, de plan complet (21 m de façade) et le mieux conservé (1,30 m d'élévation), comprend une armature interne constituée de poutres ou longrines en chêne s'entrecroisant et subdivisant ainsi l'étendue en plusieurs compartiments. Les espaces ainsi délimités sont ensuite comblés de déchets de taille de micasciste avant d'être recouverts d'un dallage. Côté fleuve, le quai est habillé en façade par une série de poteaux en chêne situés à intervalles réguliers et bien calés entre des murets en pierre sèche. Ils sont assemblés à la base par tenon et mortaise à une série de sablières basses de même essence, et associées entre-elles par des entures de continuité. Sur ces sablières et en lien avec chaque poteau, figuraient des marques d'assemblage sous forme de chiffres romains. Cette ossature de pierre et de bois est habillée de véritables panneaux en chêne de près de 9 m de long sur 0,75 m de haut. De nombreux bois, dont certains comportent encore leur aubier, ont ainsi fait l'objet de prélèvements pour analyses dendrochronologiques. Les premiers résultats attestent une date d'abattage située

---

\*Intervenant

pendant l'hiver 88/89 de notre ère, suggérant pourquoi pas une mise en œuvre en 89 ap. J.-C.

Ce système portuaire, fonctionnant au moins durant la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. (apogée de la ville), permettant ainsi l'embarquement et le déchargement des marchandises, associe dans le même temps la reconstruction de grands entrepôts ouverts sur le fleuve. Le programme initié, imposant par bien des aspects (superficie, quantité de matériaux employée, ...) résulte nécessairement d'un plan d'urbanisme concerté et d'une volonté politique forte, d'autant, qu'en l'état de la recherche, il reste possible d'imaginer que l'agglomération antique de Rezé, présente une façade monumentale et portuaire de plus d'un kilomètre en rive gauche de Loire.

**Mots-Clés:** archéologie